

# Formation BNSSA 2023

## Millau / Saint-Affrique



# Le BNSSA, qu'est-ce que c'est?

Le BNSSA (Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique) permet :

- De surveiller les baignades ouvertes gratuitement au public
- D'assister les personnes en charge de la surveillance des baignades d'accès payant (Maîtres Nageurs Sauveteurs, BEESAN ou titulaires du BPJEPSAAN).
- D'encadrer les centres de vacances et centres de loisirs pendant l'activité de baignade. A ne surtout pas confondre avec le brevet de surveillant de baignade (BSB).



Prévention



Surveillance



Intervention

# Formation et Pré-Requis

## La Formation :

35h pour le PSE1 et  
30h pour la réglementation  
et l'entraînement

## Les pré-requis pour se présenter à l'examen:

- Être apte médicalement
- Avoir le PSE1 minimum (à jour de recyclage si nécessaire)
- 17 ans révolus pour passer l'examen (sauf émancipation)
- 18 ans pour travailler (*sauf émancipation*)

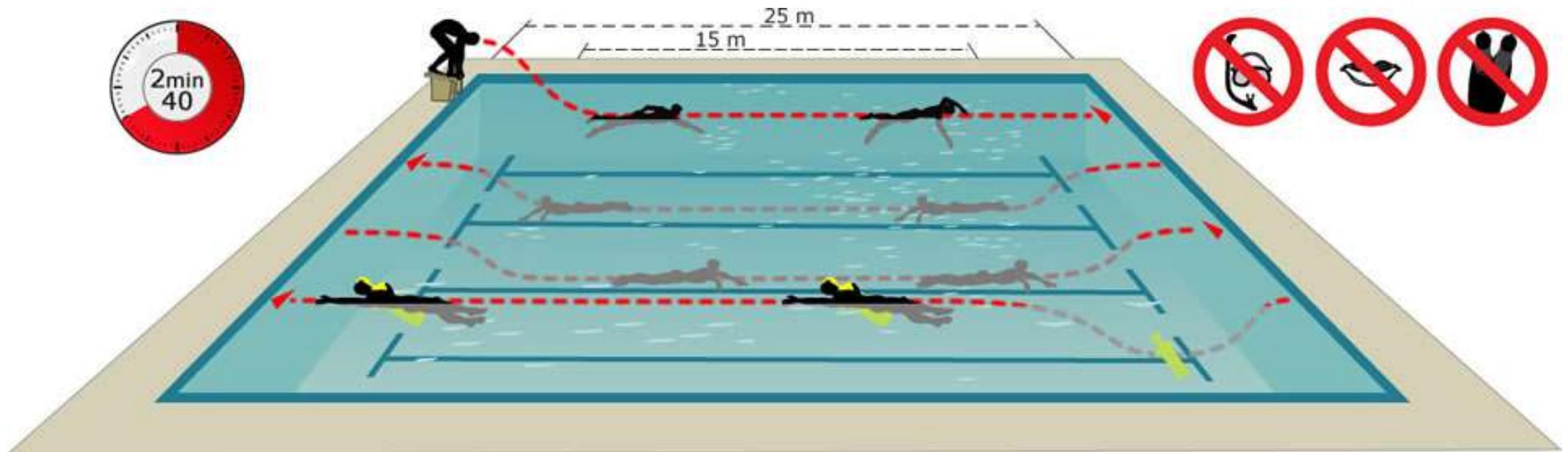


# L'examen : Epreuve 1

Elle consiste en un parcours de sauvetage aquatique en continu de 100 mètres, en bassin de natation, comprenant :

- un départ du bord du bassin ou d'un plot de départ, suivi de 25 mètres nage libre en surface ;
- deux parcours de 25 mètres, comprenant chacun 15 mètres en immersion complète sur un trajet défini (matérialisé au fond et sur les bords), sans que le candidat ne prenne appui ;
- une plongée dite en canard, suivie de la recherche d'un mannequin qui repose entre 1,80 mètre et 3,70 mètres de profondeur ; le candidat remonte le mannequin en surface, puis le remorque sur 25 mètres, visage hors de l'eau.

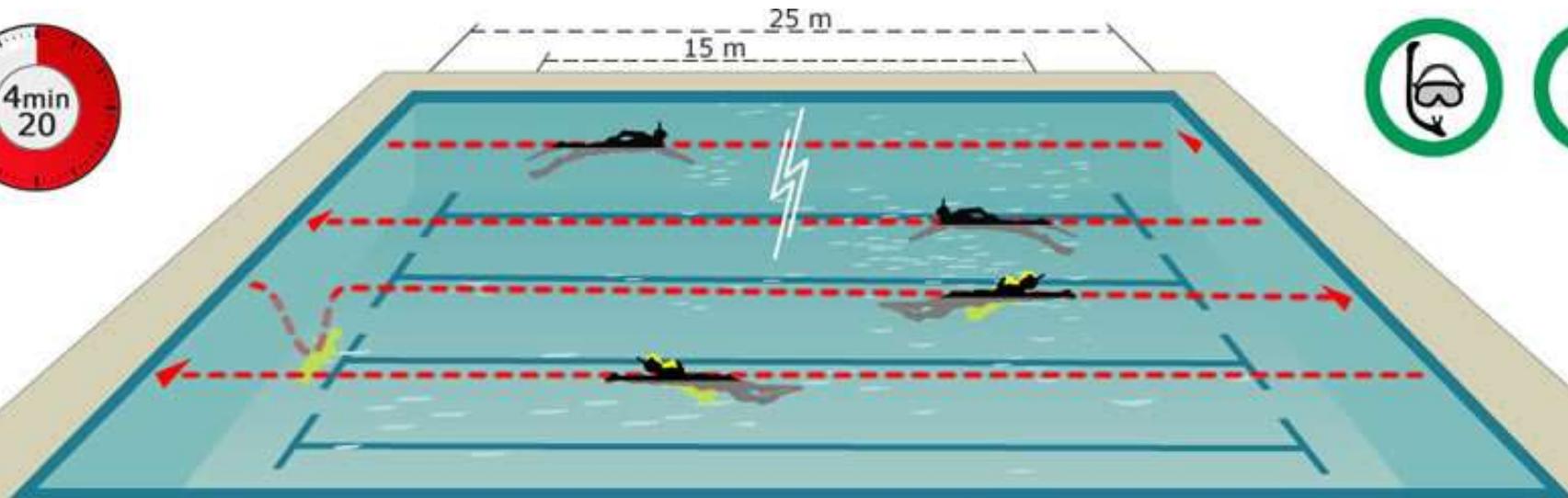
Pour être jugé apte, le candidat doit réaliser l'épreuve, dans les conditions prescrites ci-dessus, en moins de : 2 minutes et 40 secondes inclus, lors de l'examen .



# Epreuve 2:

Elle consiste en un parcours de sauvetage avec palmes, masque et tuba, en continu sur 250 mètres, en bassin de natation : au signal du départ de l'épreuve, le candidat s'équipe dans ou hors de l'eau ; le candidat parcourt 200 mètres en palmes, masques et tuba en touchant le mur à chaque virage. A la fin du parcours de nage, il doit effectuer une immersion pour rechercher un mannequin situé à 5 mètres maximum du bord du bassin.

Le candidat remonte le mannequin dans la zone des cinq mètres. Il le remorque sur le reste de la distance du parcours (50 m). Le contact à l'extrémité du bassin est obligatoire lors du virage (bassin de 25 mètres) et à l'arrivée. Le remorquage s'effectue en position dorsale. Le candidat peut ne plus utiliser le masque et tuba ; Le mannequin doit avoir les voies aériennes dégagées, pour cela la face visage du mannequin doit se trouver au dessus du niveau de l'eau.



# Epreuves 3 et 4:

## Epreuve 3: Assistance à personne en difficulté

Elle consiste à porter secours à une personne en milieu aquatique comprenant :

- Le sauvetage d'une personne qui simule une situation de détresse se situant à 15 mètres au moins et 25 mètres au plus du bord .
- La vérification des fonctions vitales de la victime en expliquant succinctement la démarche à adopter. Le candidat effectue l'épreuve en short et tee-shirt. Le port d'une combinaison, lunettes de piscine, masque, pince nez ou tout autre matériel n'est pas autorisé.

Pour être déclaré apte, le candidat doit réaliser correctement l'ensemble de l'épreuve.

## Epreuve 4: QCM

Elle consiste en un questionnaire à choix multiple (QCM) d'une durée maximale de 45 minutes durant lequel les questions posées doivent permettre d'appréhender les connaissances du candidat dans les domaines réglementaires et pratiques, faisant l'objet de diverses réglementations édictées par plusieurs départements ministériels.

Le QCM est composé d'un ensemble de quarante items abordés lors de la formation.

# Les offres de formation:

## Formule « Classique »:

540 €

- Formation PSE 1 + formation théorique sur Millau
- Cours pratique sur Saint-Affrique (navette possible au départ de Millau) les vendredis soirs et samedis après-midi selon calendrier

## Formule « Titulaire PSE1 »

320 €

- Cours pratique sur Saint-Affrique (navette possible au départ de Millau) les vendredis soirs et samedis après-midi selon calendrier + Formation théorique à Millau.

## Formule « Révision » hors FC PSE:

135 €

- Cours pratique sur Saint-Affrique (navette possible au départ de Millau) les vendredis soirs et samedis après-midi selon calendrier + Apports théoriques

# Réunion d'information:

Elle aura lieu le **mercredi 1er Février 2023**

**à 18h30**

à La Maison des Entreprises, Aile A, Etage 2,

4 rue de la mégisserie,

12100 MILLAU

# Planning de formation (secourisme)



## Formation initiale PSE 1 du 24 au 28 avril 2023 à Millau

Lundi 24/04: 9h -12h30 // 13h30-17h

Mardi 25/04: 9h -12h30 // 13h30-17h

Mercredi 26/04: 9h -12h30 // 13h30-17h

Jeudi 27/04: 9h -12h30 // 13h30-17h

Vendredi 28/04: 9h -12h30 // 13h30-17h

# Planning de formation (Pratique + théorie)

**Formation du 10 Mars au 09 Mai 2023  
à Saint-Affrique**

Planning à déterminer les vendredis soirs et/ou  
samedis après-midi

Examen blanc à Millau ou Saint-Affrique le samedi 20/05 après-  
midi.

# Dates d'examen

- A Millau ou Saint-Affrique, le dimanche 28 mai 2023
- Matin = écrit
- Après-midi = Epreuves physiques

# A prévoir obligatoirement:

- Maillot et non short de bain



- Bonnet de bain.



- Palmes, masque, tuba (frontal idéalement)



# Une idée pour financer votre formation (Les chantiers Jeunes)

Dispositif réservé pour les millavois âgés de 16 à 18 ans.

Les participants au Chantier jeunes bénéficieront d'une contribution de 90 € à utiliser dans une auto-école ou pour l'adhésion à une activité (sportive, culturelle, école de musique, salle de sports)

**Pour tous renseignements et inscriptions :**

Service Éducation-Jeunesse

Mairie de Millau, tél. 05 65 59 50 02.

